



Mois du patrimoine 18 avril-18 mai 2019

Concours

Blida : un patrimoine à découvrir



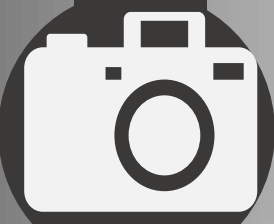
Le département du patrimoine architectural et urbain de l'institut d'Architecture et d'urbanisme de l'université de Blida 1 lance, à l'occasion du mois du patrimoine, un concours pour la découverte, la promotion et l'appropriation du patrimoine culturel parsemant le territoire de la wilaya de Blida.

Pour sa première année, le concours est ouvert aux étudiants de l'institut et proposé selon trois thématiques -différentes mais complémentaires-, respectivement destinées aux étudiants en licence et ceux en Mastère (M1 et M2).

Thématique 1

Sensibiliser : une photo, un texte, une mélodie...


Destinée aux étudiants en licence, cette thématique appelle le candidat à présenter un « objet » architectural ou architectonique qu'il considère comme patrimoine. En faisant usage de la photographie et le texte (citation personnelle ou non, un poème...) ; le candidat doit arriver à transmettre la valeur patrimoniale qu'il assimile à l'objet choisi et à laquelle il a été sensible. L'objet choisi peut être un « édifice » ou une partie de l'édifice (décors, détail architectonique...) ou encore relevant d'un espace défini (échappée visuelle...). Libre cours à la sensibilité du candidat. Le support doit être fourni sous forme d'un poster A2 en format papier et numérisé.





Thématique 2

Proposer un bien immobilier au classement comme patrimoine national




Destinée aux étudiants en M1 et M2, cette thématique relève du processus de patrimonialisation et d'appropriation par la nation des biens immobiliers contenant des valeurs historiques, esthétiques, techniques

Le dossier de classement, dont les clauses sont définies dans le journal officiel, doit être fourni en format papier A4 et numérisé.

Une fois acceptée, la proposition sera sous forme d'un poster présentant l'essentiel de ces éléments (fiche technique, valeurs définies, supports figurés et texte)

Thématique 3


Concevoir pour le patrimoine matériel et immatériel



Cette thématique relève du domaine de la conception

architecturale et de l'aménagement urbain. Les 18 Avril et 18 mai étant respectivement les journées internationales des sites archéologiques et des musées, les étudiants de mastère peuvent participer par des propositions de projets d'architecture dont les thématiques sont la mise en valeur d'un site archéologique ou la conception d'un Musée tant qu'espace de préservation, de promotion et de transmission de l'objet patrimonial. Les candidats doivent être les concepteurs du projet.

Le support est un Poster A1 contenant l'essentiel du dossier graphique et des principes de conceptualisation.



Un comité de concours élargi aura la responsabilité de la sélection des propositions des participants. Ceux qui seront maintenus verront leurs travaux lors des expositions prévues pour le mois du patrimoine. Un jury d'architectes et spécialistes en patrimoine culturel évaluera les travaux retenus et aura la prérogative de désigner les lauréats.

Dates à retenir:

Dernier délais de dépôt: le 20 Avril 2019.

Les soumissions doivent être déposées au niveau du secrétariat de la direction des études

